Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213500762-20251211-1432025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 2 décembre 2025 Nombre de Conseillers en exercice : **26**

L'An deux mil vingt-cinq, le 8 décembre à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur René BOUILLON, Maire.

Présents : René BOUILLON, Liliane GRASLAND, Carole LEGENDRE, Thierry RENOUX, Françoise JOULAUD, Bruno TAKORIAN, Valérie EUN (à partir de la question n°3), Janine LE GOFF, André CROCQ, Bertrand PIQUET, Corinne FOUCAULT, Elisabeth SCHENREY, Pascale LE MASSON, Pierre CHAPON, Gwénaëlle GUILLET, Cyril GUERILLOT, Hélène AMOURIAUX-PICARD (à partir de la question n°3)

Excusés : Arnaud BOISIVON, Alborz NIKZAD, Danièle ESNAULT, Claude MÉTAYER, Yannick PONT, Malik RABAULT, Mathieu WIDLOECHER, Nicolas LE BERDER, Thierry STEPHAN

Secrétaire de séance : Cyril GUÉRILLOT

Procurations : Arnaud BOISIVON à Carole LEGENDRE, Danièle ESNAULT à Françoise JOULAUD, Nicolas LE BERDER à Pascale LE MASSON, Thierry STEPHAN à Thierry RENOUX

143/2025 - DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025 VILLES AMIES DES AÎNÉS – PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTIONS POUR VALIDATION

Madame Liliane GRASLAND, adjointe aux solidarités, expose :

Villes Amies des Aînés (VADA) est une démarche d'adaptation de la société au vieillissement ; le vieillissement actif désignant le processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroitre la qualité de la vie pendant la vieillesse. Depuis plusieurs années, la commune de Chavagne a adhéré à ce dispositif.

Dans le cadre du renforcement de la démarche, le Conseil municipal a par délibération créée un comité de pilotage (COPIL), pour asseoir la gouvernance du VADA et dont les missions consistent à rendre un arbitrage sur les priorités et de prendre des décisions stratégiques et financières sur les huit thématiques principales à savoir :

- L'habitat ;
- Le transport et la mobilité ;
- Les espaces extérieurs et les bâtiments ;
- L'information et la communication ;
- La participation citoyenne et l'emploi ;
- L'autonomie, les services et les soins ;
- Le lien social et la solidarité ;
- La culture et les loisirs.

Un portrait de territoire a été réalisé entre novembre 2024 et avril 2025.

Un diagnostic participatif réalisé début juillet 2025 a fait l'objet d'une présentation en Conseil municipal le 8 septembre 2025.

Le plan d'actions qui en découle est présenté pour validation en Conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE le plan d'actions proposé dans le cadre du dispositif Villes Amies des Ainés.**

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire
A Chavagne, le 9 décembre 2025

Le Maire,
René BOUILLON

MAIRIE DE CHAVAGNE (Ille-et-Vilaine) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le secrétaire de séance,
Cyril GUÉRILLOT